

## **Journée d'étude : « La règle de trois par les textes : une approche comparée. »**

**le 21 mai au Centre Malher** (9 rue Malher 75004 Paris ; métro Saint-Paul)

Cette journée dédiée à la règle de trois s'intéresse à trois grandes questions :

- celle de sa relation à la transmission du savoir. Son cheminement de l'Inde au monde arabe, puis au travers l'Europe n'a pas encore été précisément étudié et il faut, dans ce cadre « topographique », analyser l' « objet » règle de trois. Comment la place qui lui a été donnée dans l'enseignement et la pratique du savoir a évolué, dans les mondes anciens et contemporains ?
- celle de la question de son énonciation et de sa formalisation, il s'agit de mesurer le poids de la rhétorique et de pratiques graphiques dans sa réception.
- celle de ses potentialités, extrêmement vastes. La règle de trois se trouve à l'intersection de plusieurs champs du savoir. Elle entre dans d'autres procédures algorithmiques. Il y a donc une réflexion épistémologique à mener autour de cette règle et de sa position dans l'organisation des savoirs.

### **Programme :**

9h30 : Introduction

10h -10h30 : Alain Bernard, « Chercher la règle de trois dans l'héritage grec antique »

10h30- 11h : Catherine Singh, « La règle de trois dans les textes en Sanskrit avant le 12e siècle »

11h-11h30 : Karine Chemla, « L'enseignement des nouveaux manuscrits excavés sur notre compréhension de l'histoire de la règle de trois en Chine »

11h30 – 12 h : Tour de table avec Jens Hoyrup

12 h : pause

13h30 - 14h00 : Stéphane Lamassé, « En quête de la règle de trois : parcours de textes du Moyen Âge occidental (XIII-XVe) »

14h00 - 14h30 : Paul Benoit, « La règle de trois à Paris à la Renaissance ou Entre Euclide et Al-Khwarizmi »

14h30 – 15h00 : Tour de table avec Marc Moyon

15h00 – 15h30 : Renaud d'Enfert, « La place de la règle de trois dans l'enseignement français au XIXe siècle »